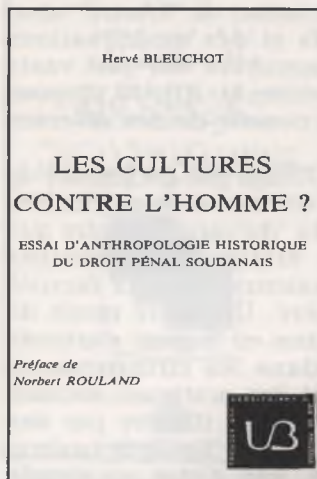


BLEUCHOT (Hervé). - **Les Cultures contre l'homme ? Essai d'anthropologie historique du droit pénal soudanais** ; préf. de Norbert ROULAND. - Aix-en-Provence : Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 1994. - 480 p. - (Faculté de Droit et de Science Politique).



Dans le cadre d'une thèse de droit soutenue en 1993, H. BLEUCHOT conduit une réflexion sur les droits de l'homme et l'islam avec l'ambition de contribuer à un renouvellement des problématiques.

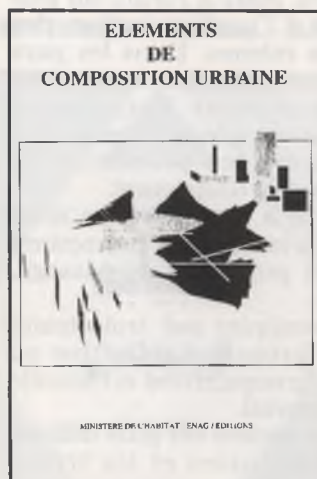
L'originalité de son approche tient, en premier lieu, à l'accent mis délibérément sur le droit pénal. Celui-ci constituerait, en effet, un mode d'expression privilégié des caractéristiques et des tendances d'un système juridique et une voie (insuffisamment empruntée) de connaissance d'une société. Autre option méthodologique, le droit pénal envisagé est celui du Soudan, pays tenu pour significatif d'un islam confronté à la diversité culturelle. Il s'ensuit, comme le suggèrent titre et sous-titre, un *essai d'anthropologie historique du droit pénal soudanais*, sous-tendu par une problématique de la contradiction entre les cultures juridiques (composante des droits des peuples) et les droits de l'homme, avec pour référent théorique le pluralisme juridique.

Deux parties scandent le propos en fonction d'une diachronie. Dans un premier temps, l'investigation porte sur le droit et les coutumes du Soudan précolonial, considérés comme constitutifs d'un système traditionnel. Elle aborde ensuite le *système moderne*, censé caractériser la période 1899-1983. Pour chacune des séquences envisagées, l'analyse porte tour à tour sur l'histoire du "système" considéré et sur son contenu juridique.

La période la plus récente n'est pas méconnue mais ne fait l'objet que d'un *épilogue*. Le *système néo-islamique* relèverait, est-il indiqué, d'une autre problématique : dans le cas d'espèce, la contradiction opposerait une version particulière d'une culture et *les droits fondamentaux des Soudanais et les autres cultures*.

Au terme de son parcours, H. BLEUCHOT retient trois séries d'enseignements. Le droit musulman ne peut être appréhendé de manière abstraite. Il convient toujours de l'envisager en situation. Par ailleurs, le pluralisme juridique ne peut aborder les cultures juridiques à travers le seul prisme d'une mise en opposition de l'Etat et de sous-ensembles. Enfin, la contradiction entre cultures juridiques et droits fondamentaux de l'homme ne peut être surmontée que par le respect de ces derniers, qui seraient, eux-mêmes, à la base du respect des cultures.

ÉLÉMENTS DE COMPOSITION URBAINE, documents d'urbanisme ; préf. de F. TEBBAL et M. BENGHERABI. - Alger : ENAG Éditions, 1994. - 89 p.- (République algérienne : Ministère de l'Habitat. République française : Ministère de l'Équipement du Logement et des Transports).



La complexité des villes d'aujourd'hui impose aux chercheurs et aux professionnels de réfléchir conjointement, tant sur les phénomènes d'urbanisation que sur les instruments de planification et de gestion urbaines.

Cette démarche a été adoptée par un groupe de chercheurs et de praticiens algériens et français dans le cadre de la coopération franco-algérienne. Leur objectif est de rechercher de nouvelles méthodes de travail visant à l'amélioration qualitative de l'espace urbain algérien. Ainsi, *Éléments de composition urbaine* a été conçu comme un outil de travail destiné aux professionnels de l'urbain, et notamment aux bureaux d'études d'urbanisme et d'architecture.

La plus grande partie de l'ouvrage est consacrée à la présentation d'une méthode de travail dont l'objectif principal est de permettre une meilleure connaissance du terrain. Différents aspects de la ville, qu'il importe de prendre en compte dans leur fonctionnalité et dans leur rapport à l'espace lors de la conception du projet urbain, sont successivement identifiés et définis : place et rôle de la ville dans l'armature urbaine du pays, site naturel et urbain, structure et dynamique urbaines, *éléments d'identité, performances des tissus*. Ces différents aspects sont qualifiés par les auteurs d'*éléments de composition urbaine*, parce que leur rôle est déterminant dans la production des espaces urbains. Pour chacun d'entre eux, des *recommandations* sont faites dans le but d'aider les praticiens à orienter leurs observations sur le terrain et de

leur soumettre quelques options possibles d'aménagement. Plusieurs exemples concernant les villes de Constantine, de Ouargla, de Blida et d'Ain Oussera sont donnés en illustration. Il ressort, au travers de ces définitions, de ces recommandations et de ces exemples, que l'approche des phénomènes urbains devrait être globale et qualitative ; l'élaboration d'un projet ne devrait pas plus faire l'impasse sur les données architecturales, urbaines et du site, que sur les réalités économiques, sociales et spatiales. A cette condition seulement, les opérations d'aménagement pourront acquérir un *sens historique et symbolique, une efficacité sociale et une performance technique et économique*.

Les dernières pages, concernant la démarche du projet à proprement parlé, sont d'ordre introductif ; elles orientent la réflexion sur le rôle des intervenants potentiels, sur les finalités des instruments d'aménagement, sur les processus et les étapes de leur élaboration et sur la nécessité de développer la communication entre les différents partenaires.

KILANI Mondher. - L'Invention de l'autre. Essais sur le discours anthropologique. - Lausanne : Ed. Payot Lausanne, 1994. - 318 p.- (Sciences humaines).

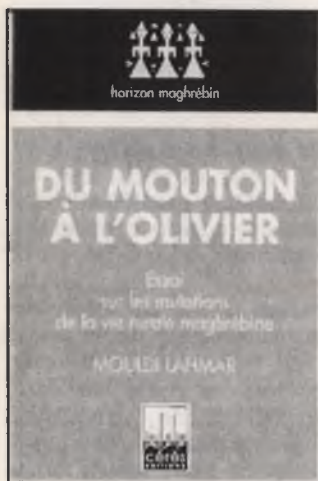


Si la discipline anthropologique se trouve aujourd'hui à un tournant, il faut sans doute en chercher la raison dans une crise de la représentation de "l'Autre" ainsi que dans un scepticisme vis-à-vis des procédés descriptifs et des modélisations mobilisés en vue de produire sur lui une connaissance. S'appuyant sur une vaste connaissance de la littérature anthropologique classique et récente, M. KILANI propose en regard de ce constat, plusieurs pistes de réflexion qu'il nourrit de ses diverses expériences de terrain.

C'est tout d'abord un terrain lointain, la Papouasie-Nouvelle-Guinée qui lui permet de revenir sur des notions telles que la rationalité et le mythe, l'universel et le particulier, l'identité et le symbole. L'étude du développement des cultes dits "du cargo" montre que ceux-ci participent d'un ajustement entre un événement historique particulier (l'intrusion de l'homme blanc) et une cosmogonie mélanésienne dont la faculté d'adaptation conditionne la survie de la société toute entière. Un autre mode de construction de l'identité est celui qui, dans les Alpes valaisannes en Suisse, s'articule autour du rapport des hommes au bétail (en particulier dans les circonstances particulières des combats de vaches "reines"), des symboles et des pratiques sociales qui y sont attachés. Le terrain maghrébin est également présent, illustré par des enquêtes menées dans les oasis du Sud tunisien. Une étude sur les lignages oasiens envisagés comme créateurs de symboles et d'histoire montre à quel point la croyance, loin d'être un simple contenu livré à la connaissance de l'anthropologue, est avant tout *une disposition à l'agissement, restituant aux acteurs sociaux une liberté qu'on leur dénie souvent dans ce domaine.*

Ces trois approches ont en commun de vouloir lutter contre une même erreur : celle de croire que le travail de l'anthropologue consisterait à observer et à décrire des structures déjà existantes, alors qu'il s'agit en fait de saisir comment des processus - en particulier identitaires - se construisent et se négocient sous le regard de l'observateur et en interaction avec lui.

LAHMAR Mouldi. - Du mouton à l'olivier. Essai sur les mutations de la vie rurale maghrébine. - Tunis : Cérès-Éditions, 1994. - 273 p.



Le débat sur ce qu'il est convenu de désigner par le terme *paysannerie*, même s'il a perdu de son actualité pour les sociétés rurales occidentales, reste à l'ordre du jour dans les sociétés où les mutations n'ont pas encore abouti à l'uniformisation des rapports à la terre, voire à la marginalisation des paysans eux mêmes. Dans les pays du Maghreb, notamment, le monde rural reste prépondérant dans les formations sociales. Toutefois, l'application de concepts forgés dans un contexte historique et géographique précis à des réalités qui lui sont étrangères n'est généralement pas pertinente. Elle ne permet pas d'analyser ni de comprendre les processus de transformation d'une autre société, en l'occurrence, la société rurale tunisienne.

Alors que l'utilisation des termes *paysan* et *paysannerie* aboutit à confondre les deux catégories de ruraux, sédentaires et nomades, les termes *fellah* et *bédouin* permettent par contre, d'opérer cette distinction et, par suite, d'analyser le processus de passage, d'une catégorie à l'autre.

L'analyse des différences porte, dans le domaine socio-économique, sur trois traits distinctifs : le rapport à la terre comme facteur productif (propriété collective ou individuelle), la nature de l'unité fondamentale de production (groupe tribal ou famille élargie) et le niveau de développement de la division sociale du travail.

Dans le domaine politique, la distinction entre les deux types de société est plus difficile à établir du fait d'un dépassement de la dualité *bédouin-fellah* par les confréries religieuses et les tribus maraboutiques

Dans le domaine culturel, la dualité renvoie aux solidarités de groupes, au rôle des stratégies matrimoniales et bien évidemment, au rapport à la terre et à l'espace cultivé.

Sur cette toile de fond, M. LAHMAR étudie trois tribus de l'arrière-pays sfaxien dans les basses steppes orientales de la Tunisie, dont les histoires diffèrent et les évolutions divergent. L'analyse du processus de transformation de ces populations rurales, de semi-nomades sédentarisés en propriétaires cultivateurs et arboriculteurs, lui permet d'en saisir les implications sur les relations entre individus, groupes sociaux et État colonial puis national. La transformation, qui s'est déroulée sans rupture, a entraîné une réorganisation des rapports sociaux au détriment des cadres *traditionnels de la société et conformément aux exigences de certains principes qui les fondent.*

Par l'étude socio-politique des fondements, des conditions et des implications de la mutation d'une société rurale donnée, l'auteur évite d'opérer une scission entre anthropologie, histoire et sociologie dans l'analyse des faits contemporains.

LAMINE Ridha. - Milaf mu'tayât sukkaniyya wa iqtisâdiyya hawla al-bilâd al-tûnisiyya (Dossier sur les données démographiques et économiques de Tunisie). - Tunis : Cérès-Editions, 1994, 136 p. (Ma yajib an t'aarif 'an).



Réalisé avec le soutien du Bureau des Nations Unies pour la Population et conçu dans une perspective pédagogique, cet ouvrage contient un ensemble de matériaux et d'indicateurs qui marquent l'évolution démographique et économique de la Tunisie durant les trois dernières décennies.

La transition démographique est illustrée par une baisse tendancielle de la natalité. La population tunisienne a atteint 8 299 200 habitants, en 1992, contre 7 909 555 en 1966, avec un taux de croissance de 1,9%. Cette tendance à la baisse caractérise la démographie tunisienne depuis l'Indépendance et démontre l'impact du planning familial. Le nombre d'enfants par femme est passé de 7,15 à 3,45 de 1966 à 1991. Les conditions de vie et de scolarité ont été améliorées : le taux d'analphabétisme, parmi la population âgée de 10 ans et plus, a baissé de 67,9% à 37% de 1966 à 1989. Des tableaux détaillés par gouvernorat indiquent les variations existant entre régions favorisées et régions excentrées qui souffrent de l'insuffisance d'équipements médicaux de base et se caractérisent par un taux de mortalité infantile encore élevé : 30,3‰ dans le gouvernorat de Tunis contre 57,3‰ dans certains gouvernorats du sud.

Malgré un changement des schémas migratoires au profit des centres urbains situés dans le Sahel, Tunis continue d'être un pôle particulièrement attractif : les trois gouvernorats de la capitale accueillent 123 300 migrants sur 248 900, soit 49,5% des migrations intérieures. L'émigration à l'étranger, qui a touché, en 1990, 561 299 personnes dont 90% vivent en Europe et 60% en France, connaît à son tour une

réorientation en direction de l'Italie (1,4% des émigrés tunisiens en 1970 contre 11% en 1990). Les effets rétroactifs de cette mobilité ont participé à l'amélioration substantielle des conditions de vie dans des régions autrefois "répulsives".

Le secteur de l'agriculture, malgré les difficultés liées à la sécheresse des années 1988-1989 et le recul en terme d'emploi, focalise l'attention de la population et de l'Etat. Durant le VIIème plan, les investissements agricoles ont augmenté de 33,7%. En 1991, pour la première fois depuis de nombreuses années, la balance alimentaire a été excédentaire de 171,2 millions DT contre un déficit de 123,5 millions en 1990.

Le secteur industriel a réalisé, grâce au développement de l'exportation, des performances certaines. Cependant, la croissance soutenue de l'économie tunisienne, remarquable dans un environnement mondial touché par la récession, ne va pas sans quelques distorsions : le déséquilibre dans la répartition géographique des populations, la progression des villes au détriment des campagnes et des terres agricoles, l'accroissement des inégalités sociales et la persistance du chômage.

SETHOM Nouredine. - Al-Siâhâ fi Tûnis (Le tourisme en Tunisie). Tunis : Cérès-Editions, 1994. - 149 p. (Maraj'a).



Au sein de la Méditerranée, région à vocation touristique, la Tunisie attire un nombre important de visiteurs étrangers. Le tourisme constitue une activité à part entière dont le développement a été favorisé par des conditions géographiques, humaines, historiques et surtout économiques. Il est un indicateur de l'intégration de l'économie nationale dans le marché international. L'Etat fut le moteur de la promotion touristique en orientant vers cette activité une part importante des investissements. Au cours des années 70, il eut recours non seulement aux capitaux privés locaux, mais aussi aux capitaux étrangers. De grandes unités touristiques voient alors le jour et témoignent de l'importance d'un secteur qui draine actuellement 4 millions de touristes par an. L'auteur avance à ce sujet un certain nombre de chiffres. Le tourisme participerait à raison de 3 à 4% au P.I.B., attirerait 10% de la population active, en assurant 150 000 emplois dont 50 000 stables et en rapportant des devises d'une valeur équivalent à un milliard de dinars. L'emploi créé dans ce secteur se caractérise par l'existence d'une population active jeune, mobile, à dominante non qualifiée et notamment féminine.

Le produit touristique en Tunisie se distingue par une concentration sur le littoral, un séjour de type balnéaire et une clientèle en provenance de l'Europe. Contribuant, certes, à dynamiser les autres activités économiques, le tourisme concurrence cependant, l'agriculture, en générant des problèmes de mobilisation de ressources en eau et en utilisant des terrains antérieurement à vocation agricole. De plus, la

dégradation du littoral, les implications au regard du marché immobilier et la polarisation de la main d'oeuvre sont autant de conséquences présentées comme négatives. Les flux irréguliers de touristes, aléatoires et dépendants de mutations géopolitiques, renforcent la fragilité du secteur et surtout sa dépendance, au niveau financier, à l'égard des marchés extérieurs. Le phénomène est d'autant plus critique que l'on s'acheminerait vers une situation où l'activité touristique prévaudrait sur les autres activités économiques. Tout le problème est donc, selon l'auteur, de savoir si l'accumulation interne du capital, opérée par un groupe de promoteurs locaux et dynamiques, peut assurer le développement économique du pays.

Dans cet ouvrage destiné au grand public, N. SETHOM propose de repenser l'activité touristique, d'en diversifier le produit en favorisant son intégration (mer, excursions, sports..) et en encourageant le tourisme saharien.

TEMIMI Abdeljelil. - Etudes d'histoires arabo-africaines. - Zaghouan : CEROMDI, 1994.- 67-101 p.- (Publications du Centre d'Etudes et de Recherches Ottomanes, Morisques, de documentation et d'Information) ; texte arabe-français.



Cette polygraphie bilingue rassemble six articles inédits d'Abdeljelil TEMIMI qui ont été élaborés entre 1981 et 1988, à l'occasion de rencontres scientifiques internationales, ayant pour commun dénominateur les relations du Maghreb arabe avec les pays sub-sahariens.

Rappelant l'importance politique d'une coopération intellectuelle entre chercheurs africains, qui réoriente l'historiographie africaine, l'auteur plaide pour un dialogue culturel Nord-Sud à l'intérieur d'un même continent. Lors du congrès organisé par l'ISESCO à Rabat en 1988, sur *L'Afrique et la culture arabo-islamique*, il propose de privilégier trois axes de recherche en histoire moderne : l'échange des connaissances et l'impact de l'enseignement dans la culture africaine, la permanence des relations commerciales et les influences réciproques sur les traditions et la société.

La présence d'étudiants africains dans les Universités *Qarawine* de Fès et *Zitouna* de Tunis, a influencé l'expansion de la jurisprudence malikite au sud du Sahara. Inversement, des savants africains ont contribué à l'essor intellectuel de villes arabes comme Marrakech, tel Ahmed Baba de Tombouctou, auteur d'une encyclopédie maghrébine *Nayl al- Ibtihadj*.

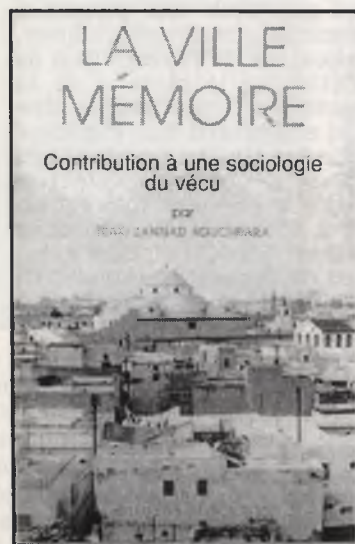
Dans une conjoncture de renouvellement des études ottomanes, l'auteur appelle à un élargissement des problématiques, qui sorte de l'oubli les relations entre l'Afrique Noire et la Sublime Porte (commission internationale de l'UNESCO, *Pour une histoire scientifique et culturelle de l'Humanité*, Ankara, 1984). Les régence ottomanes du Maghreb jouèrent un rôle déterminant dans ces échanges diplomatiques et économiques. Ce fut durant la période ottomane que l'importance d'une confrérie

religieuse comme celle des Senoussi fut consolidée.

A. TEMIMI met en perspective, depuis les Hafside jusqu'à la fin du XIXème siècle, l'impact des affinités culturelles existant entre la Tunisie, la Libye d'une part, le centre et l'ouest de l'Afrique d'autre part (Symposium de l'Aleco, *Afro-arab cultural relations*, Khartoum, 1981). Il propose, à titre d'illustration, le thème de l'affranchissement des esclaves et de leurs recensements, en 1860, dans la Régence de Tunis (colloque international de l'Université de Dakar *Individu et dépendance : la problématique des droits de l'homme dans le monde arabe méditerranéen et en Afrique*, Dakar, 1985).

Concluant ce recueil d'études par un appel à une histoire sociale de la minorité africaine noire en Tunisie, l'auteur présente le manuscrit arabe d'Ahmed El-Tombouctou rédigé en 1800 et adressé à Hammouda Pasha, intitulé *Dévoilement des secrets des Soudanais mécréants en Tunisie*.

ZANNAD - BOUHRARA Traki. - La Ville mémoire. Contribution à une sociologie du vécu. - Paris : Méridiens Kliencksieck, 1994. - 150 p.- (Sociologies au quotidien).



La réflexion sociologique qu'engage ici Traki ZANNAD sur la signification du vécu urbain s'appuie sur l'étude des déplacements de population, qui caractérisent la dynamique urbaine de la ville de Tunis et, plus largement, des grandes villes maghrébines. Ce mouvement permanent est, écrit l'auteur, *le caractère le plus visible de la vie urbaine*. Aussi, est-ce à partir de l'analyse de ce phénomène que prend forme une démarche dont l'objectif est de cerner la place et le rôle des acteurs sociaux dans l'édification culturelle des villes.

Tenant lieu de support à un ensemble de considérations méthodologiques et épistémologiques qui forment le corps de l'ouvrage, une enquête sociologique et historique traite de la formation, dans les quartiers péri-urbains, d'un type de logement dit "évolutif". Il s'agit plus précisément de comprendre la conception de l'habiter propre à un groupe de migrants d'origine rurale.

Le projet de déchiffrer un *système de représentation et d'usage des villes, un véritable réseau de codes*, rend nécessaire une meilleure connaissance de la structure imaginaire et représentative des lieux quotidiens, lieux d'élection ou de subversion dans le cadre desquels s'inscrivent des formes de socialité. L'auteur s'efforce d'en saisir le sens en identifiant ce qu'il nomme la fonction symbolique de la mémoire collective, c'est-à-dire en rapportant les mécanismes d'adaptation au présent aux réminiscences d'un vécu spatial antérieur. *Le règne du social*, écrit Traki ZANNAD, réside dans *l'interrogation systématique de la manifestation ou dramatisation quotidienne, de la dynamique corporelle de cette cinétique sociale*.

En définitive, bien qu'elle esquisse une approche originale dite *socio-morphologique* - qui repose sur la mise en équation de la corporalité, de la spatialité et de la temporalité - cette *Contribution...* obéit plus à un souci d'exposition et de clarification qu'à une volonté de renouvellement des raisons et des manières d'analyser le vécu social dans sa quotidienneté. Elle insiste cependant sur la nécessité, selon les mots même de l'auteur, de *s'arrêter et de s'interroger* sur l'usage et la formation des concepts sociologiques.